

42ème Assemblée Générale Ordinaire de la FFCBL/SER 2024 le dimanche 31 Mars 2024 de 9 h à 12h30..

APPEL DE CANDIDATURES

Je soussigné (nom - prénom) _____

Membre de l'association _____

Y exerçant la fonction de _____

Postule un poste de responsabilité au bureau national de la FFCBL/SER en qualité de (cocher la ou les cases correspondantes)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Président national actif | <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission des Commissaires aux Comptes |
| <input type="checkbox"/> Vice-président actif | <input type="checkbox"/> Membre de la Commission des Commissaires aux Comptes |
| <input type="checkbox"/> Trésorier général | <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission Humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Trésorier général adjoint | <input type="checkbox"/> Membre de la Commission Humanitaire |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire général | <input type="checkbox"/> Responsable des affaires juridiques |
| <input type="checkbox"/> Secrétaire général adjoint | <input type="checkbox"/> Responsable des affaires techniques |
| <input type="checkbox"/> Responsable de la Commission des Sages | <input type="checkbox"/> Responsable du Département |
| <input type="checkbox"/> Membre de la Commission des Sages | <input type="checkbox"/> Responsable de la Région Administrative |
| <input type="checkbox"/> Responsable Informatique (Site FFCBL/SER) | <input type="checkbox"/> Responsable DX |

>>> IMPORTANT <<<

Le Candidat Postulant doit être équipé INTERNET.

LES CANDIDATURES DOIVENT PARVENIR AU SIEGE DE LA FFCBL

IMPERATIVEMENT AVANT **20 mars 2024, Le CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI. Ou par Mail**
RAPPEL : Les responsables départementaux et régionaux présentant leur candidature pour renouveler leur mandat sont tenus d'adresser à la FFCBL/SER un bilan complet de leurs actions au cours de l'année 2023. Tout manquement à cette règle élémentaire, la candidature sera refusée.

Les personnes qui postulent pour la première fois à la fonction de responsable départemental ou régional ou a tout autre poste doivent adresser leur curriculum vitae avec leurs motivations au siège de la FFCBL. Toute Candidature ne respectant pas cette règle sera refusée.

Conformément à la décision ratifiée par l'Assemblée générale de 1995, les responsables départementaux et régionaux ne sont pas élus, mais nommés par le bureau de la fédération.

→ -----

POUVOIR DE VOTE - COUPON A RENVOYER IMPERATIVEMENT :

POUVOIR DE VOTE **A RETOURNER AU SIEGE DE LA FFCBL AVANT LE 20 mars 2024**

Je soussigné (nom-prénom) _____ Président de l'association _____

Affilié à la FFCBL avec un nombre de _____ membres à jour de cotisation, et en accord avec la majorité des membres affiliés du club, donne délégation de pouvoir à :

Madame ou Monsieur _____ De l'association _____

Bon pour pouvoir, valable pour l'AG Ordinaire du 31 Mars 2024.

Date

Signature

Cachet si possible.

Vu l'importance de cette 41me Assemblée Générale Ordinaire, si vous ne pouvez y participer - N'oubliez surtout pas de nous transmettre par courrier où mail a andre.antonio0071@orange.fr votre pouvoir de vote.